

## **AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM**

### **FCP VALEURS QUIETUDE 2018**

**Adresse** : Immeuble Integra. Centre Urbain Nord Tunis Mahrajène 1082

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 14 juin 2013, d'agréer le fonds commun de placement «FCP VALEURS QUIETUDE 2018 », promu par TUNISIE VALEURS-Intermédiaire en Bourse et AMEN BANK ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	: FCP mixte à capital garanti par le gestionnaire.
Type	: OPCVM de capitalisation
Montant initial	: 100 000 dinars divisés en 20 parts de 5000 dinars chacune.
Couverture de la garantie	: L'intégralité du capital investi.
Référence de l'agrément	: Agrément n° 18-2013 du 14 juin 2013
Durée de vie	: 5 ans
Gestionnaire	: TUNISIE VALEURS
Dépositaire	: AMEN BANK
Gestionnaire administratif et comptable	: TUNISIE VALEURS
Distributeur	: TUNISIE VALEURS